

PROGRAMME DE FORMATION

Le psychologue et la clinique en institution

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Psychologues, psychothérapeutes travaillant en institution.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Elaborer une clinique du sujet, des soignants et de l'institution.

Différencier les différentes pratiques (soignante, éducative, sociale, psychothérapique...) et les articuler entre elles.

Identifier et intégrer la place, la fonction, la spécificité et l'éthique du psychologue.

Programme

Les grandes catégories cliniques : autismes, psychoses, état-limites, perversions, névroses.

Réflexion sur la nosographie et son évolution.

Les temps forts du développement de l'enfant et de l'adolescent et ses différents destins.

Précisions théoriques et cliniques : clinique du sujet ou des symptômes ? La prise en compte du transfert et son maniement. Les catégories du réel, de l'imaginaire et du symbolique, la question du besoin, de la demande et du désir, la question de la Loi, de l'interdit et de l'autorité, le rôle des identifications, le désir comme barrage à la jouissance, etc.

Distinction et articulation de la fonction psychothérapique avec les fonctions soignantes, éducatives, sociales, etc.

La fonction et l'éthique du psychologue dans la clinique et dans l'institution.

Pistes de travail pour une institution au service de la clinique : une institution comme abri et lieu d'apaisement du sujet, ouverte au savoir inconscient et aux inventions de chacun (des patients comme des soignants ou éducateurs).

Méthodes et supports

Exposés théoriques. études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.